APERÇU DU FONDS

FIDELITY INVESTMENTS CANADA S.R.I.



Fonds Fidelity FNB Simplifié – Conservateur

Série S5

9 NOVEMBRE 2023

Ce document contient des renseignements essentiels sur le Fonds Fidelity FNB Simplifié – Conservateur - série S5 (le « Fonds ») dont vous devriez prendre connaissance. Vous trouverez plus de détails dans le prospectus simplifié du Fonds. Pour en obtenir un exemplaire, communiquez avec votre représentant ou avec Fidelity Investments Canada s.r.i. (« Fidelity ») au 1 800 263-4077 ou à l'adresse sc.francais@fidelity.ca, ou visitez le fidelity.ca.

Avant d'investir dans un fonds, vous devriez évaluer s'il cadre avec vos autres placements et respecte votre tolérance au risque.

Le 25 août 2023, les frais indirects sont passés d'environ 0,34 % à environ 0,35 % en raison d'une modification à la composition du fonds sous-jacent. Ce changement entraînera une augmentation du RFG à l'avenir. Les frais indirects sont fondés sur les pondérations du portefeuille du fonds sous-jacent, et ne tiennent pas compte du rendement de tout fonds dans lequel le fonds sous-jacent investit, des événements de rééquilibrage, ni des autres changements apportés à la répartition stratégique du fonds sous-jacent.

■ BREF APERÇU

CODES DU FONDS		(\$ CA) FSI : 7728
DATE DE CRÉATION DE LA SÉRIE		25 mai 2023
VALEUR TOTALE DU FONDS AU 30 :	SEPTEMBRE 2023	44,4 millions \$
RATIO DES FRAIS DE GESTION (RFG)	Non disponible puisque	e cette série du Fonds est nouvelle

Ces montants peuven	t changer de temps à au	tre, et Fidelity peut renor	ncer à cette exigence.

GESTIONNAIRE DU	FONDS	Fidelity Investments Canada s.r.i.
GESTIONNAIRE DE	PORTEFEUILLE	Fidelity Investments Canada s.r.i.
DISTRIBUTIONS	~	capital, de mi-décembre à fin décembre; oursement de capital, fin de chaque mois
PLACEMENT MINIM	UM†	Initial : 5 000 \$, supplémentaire : 25 \$

■ DANS QUOI LE FONDS INVESTIT-IL?

Le Fonds investit dans le FNB Fidelity Simplifié – Conservateur (le fonds sous-jacent), qui vise à obtenir un revenu et une croissance du capital au moyen de rendements totaux en utilisant une approche stratégique de répartition de l'actif. Le fonds sous-jacent investit principalement dans d'autres fonds sous-jacents qui offrent une exposition à un portefeuille diversifié de titres de capitaux propres et de titres à revenu fixe mondiaux, en privilégiant généralement les titres à revenu fixe, et qui peuvent procurer une légère exposition à des cryptomonnaies.

Le fonds sous-jacent adopte en général un guide de composition neutre d'environ 40 % en titres de capitaux propres mondiaux, d'environ 59 % en titres à revenu fixe mondiaux et d'environ 1 % en cryptomonnaies. Le fonds sous-jacent fera l'objet de rééquilibrages annuels et périodiques.

Les tableaux ci-dessous vous donnent un aperçu des placements du fonds sous-jacent au 30 septembre 2023. Les placements du fonds sous-jacent sont appelés à changer.

DIX PRINCIPAUX PLACEMENTS (30 SEPTEMBRE 2023)

Nombre total de placements		1 589
Pou	rcentage total des 10 principaux placements	77,81 %
10	FNB indiciel Fidelity Momentum Canada	2,42 %
9	FNB indiciel Fidelity Valeur internationale	2,43 %
8	FNB indiciel Fidelity Actions internationales à faible volatilité	2,44 %
7	FNB indiciel Fidelity Actions internationales de grande qualité	2,46 %
6	Billets du Trésor américain	4,15 %
5	FNB indiciel Fidelity Actions américaines à faible volatilité	4,80 %
4	FNB indiciel Fidelity Valeur Amérique	4,83 %
3	FNB indiciel Fidelity Actions américaines de grande qualité	4,83 %
2	FNB indiciel Fidelity Momentum Amérique	4,85 %
1	FNB indiciel Fidelity Obligations canadiennes - Approche systématique	44,60 %

RÉPARTITION DES PLACEMENTS (30 SEPTEMBRE 2023)

PAR PAYS (COMPREND LA TRÉSORERIE)	%
Canada	65,51 %
États-Unis	20,94 %
Japon	2,80 %
Royaume-Uni	2,14 %
Allemagne	1,60 %
France	1,42 %
Suisse	1,09 %
Autres pays et actifs nets	4,50 %

PAR TYPE D'ACTIF	/6
Obligations	58,15 %
Actions	40,02 %
Trésorerie	1,81 %
Titres convertibles	0,02 %

■ QUELS SONT LES RISQUES ASSOCIÉS À CE FONDS?

La valeur du Fonds peut augmenter ou diminuer. Vous pourriez perdre de l'argent.

Une façon d'évaluer les risques associés à un fonds est de regarder les variations de son rendement, ce qui s'appelle la « volatilité ».

En général, le rendement des fonds très volatils varie beaucoup au fil du temps. Ces fonds peuvent perdre de l'argent, mais aussi avoir un rendement élevé. Le rendement des fonds peu volatils varie moins, mais il est généralement plus faible. Ces fonds risquent moins de perdre de l'argent.

NIVEAU DE RISQUE

Fidelity estime que le niveau de volatilité de ce Fonds est faible à moyen.

Ce niveau est établi d'après la variation du rendement du Fonds d'une année à l'autre. Il n'indique pas la volatilité future du Fonds et peut changer avec le temps. Un fonds dont le niveau de risque est faible peut quand même perdre de l'argent.



Pour en savoir davantage sur le niveau de risque et les facteurs de risque qui peuvent influer sur le rendement du Fonds, consultez la rubrique « Quels sont les risques associés à un placement dans le Fonds? » dans le prospectus simplifié du Fonds.

AUCUNE GARANTIE

Comme la plupart des fonds communs de placement, ce Fonds n'offre aucune garantie. Vous pourriez ne pas récupérer tout l'argent que vous avez investi.

APERÇU DU FONDS

Fonds Fidelity FNB Simplifié – Conservateur Série S5



■ QUEL A ÉTÉ LE RENDEMENT DU FONDS?

Cette section vous indique le rendement des parts de série S5 du Fonds depuis la date de création de cette série. Le rendement est présenté après déduction des frais. Les frais réduisent le rendement du Fonds.

RENDEMENTS ANNUELS

L'information sur cette série du Fonds ne sera disponible que lorsque la série aura été offerte depuis une année civile complète.

■ À QUI LE FONDS EST-IL DESTINÉ?

Aux investisseurs qui :

- prévoient détenir leur placement à moyen terme
- souhaitent obtenir une exposition à des titres de capitaux propres et à des titres à revenu fixe du monde entier et une légère exposition à des cryptomonnaies
- veulent profiter de l'avantage d'un portefeuille diversifié dans un seul fonds
- peuvent s'accommoder de la volatilité des rendements généralement associée aux placements dans des titres de capitaux propres et des cryptomonnaies
- souhaitent toucher des distributions mensuelles fiscalement avantageuses

Le Fonds n'est pas un placement approprié si vous avez un horizon de placement à court terme.

MEILLEUR ET PIRE RENDEMENTS SUR TROIS MOIS

L'information sur cette série du Fonds ne sera disponible que lorsque la série aura été offerte depuis une année civile complète.

RENDEMENT MOYEN

L'information n'est pas disponible, car cette série du Fonds est offerte aux investisseurs depuis moins de 12 mois consécutifs.

■ UN MOT SUR LA FISCALITÉ

En général, vous devez payer de l'impôt sur l'argent que vous rapporte un fonds. Le montant à payer varie en fonction des lois fiscales de votre lieu de résidence et selon que vous détenez ou non le fonds dans un régime enregistré, comme un régime enregistré d'épargne-retraite (REER) ou un compte d'épargne libre d'impôt (CELI).

Rappelez-vous que si vous détenez votre fonds dans un compte non enregistré, les distributions du fonds qui ne sont pas un remboursement de capital s'ajoutent à votre revenu imposable, qu'elles soient versées en argent ou réinvesties.

Les distributions du fonds qui représentent un remboursement de capital ne sont pas incluses dans votre revenu imposable, mais auront une incidence sur vos gains ou pertes en capital au moment de la vente.

■ COMBIEN CELA COÛTE-T-IL?

Les tableaux suivants présentent les frais et les charges que vous pourriez devoir payer pour acheter, détenir et vendre des parts de série S5 du Fonds. Les frais et les charges, y compris les commissions, peuvent varier entre les séries d'un fonds et entre les fonds. Des commissions plus élevées peuvent inciter les représentants à recommander un placement plutôt qu'un autre. Informez-vous sur les autres fonds et les placements plus économiques qui pourraient vous convenir.

1 FRAIS DE SOUSCRIPTION

Vous pourriez devoir payer des frais de souscription à l'achat des parts de série S5 du Fonds.

OPTION DE	LES FRAIS QUE VOUS VERSEZ À L'ACHAT DE VOS PARTS			
FRAIS DE SOUSCRIPTION	EN POURCENTAGE (%)	EN DOLLARS	COMMENT ÇA FONCTIONNE	
Frais de	0 % à 5 % du montant de l'achat	0 \$ à 50 \$ pour chaque	Vous décidez du taux avec votre représentant.	
souscription initiaux		tranche de 1 000 \$ investie	 Les frais de souscription initiaux sont déduits du montant de l'achat et sont versés à la société de votre représentant à titre de commission. 	

2 FRAIS DU FONDS

Vous ne payez pas ces frais directement. Ils ont cependant des conséquences pour vous, car ils réduisent le rendement que vous obtenez sur votre placement.

Les frais du Fonds se composent des frais de gestion, des frais d'administration fixes, et des frais d'exploitation et des frais d'opérations (coûts du fonds). Les frais de gestion annuels de la série correspondent à 1,00 % de la valeur du Fonds. Les frais d'administration fixes annuels de la série s'inscrivent dans l'une des trois catégories ci-dessous, selon la valeur de l'actif du Fonds.

VALEUR DE L'ACTIF DU FONDS	FRAIS D'ADMINISTRATION
Moins de 100 millions \$	0,165 %
100 millions \$ à 1 milliard \$	0,155 %
Plus de 1 milliard \$	0,145 %

Toutefois, le Fonds investit directement dans un FNB sous-jacent qui, à son tour, investit dans d'autres FNB sous-jacents qui imputent des frais de gestion ou des frais d'administration, selon le cas. Compte tenu des pondérations de ces autres FNB sous-jacents dans le portefeuille du FNB sous-jacent, lesquelles peuvent changer à l'occasion et se traduire par des frais indirects plus élevés ou moins élevés que ceux estimés, nous estimons que les frais indirects effectifs supplémentaires de la série seront de 0,35 %. Comme il s'agit d'une nouvelle série, les frais d'exploitation et les frais d'opérations ne sont pas encore disponibles.

Renseignements sur la commission de suivi

Les commissions de suivi sont des commissions régulières. Fidelity verse des commissions de suivi à tous les courtiers, y compris les courtiers à escompte, tant que vous possédez des titres du Fonds. Ces commissions concernent les services et les conseils que votre représentant et sa société vous fournissent. Ces commissions sont notamment versées à des courtiers à escompte pour l'ensemble des services, outils et autres types d'assistance qu'ils offrent.

La commission de suivi est prélevée sur les frais de gestion et calculée en fonction de la valeur de votre placement.

COMMISSION DE SUIVI		
EN POURCENTAGE (%)	EN DOLLARS	
Jusqu'à 1,000 % de la valeur de votre placement chaque année	De 0 \$ à 10,00 \$ chaque année pour chaque tranche de 1 000 \$ investie	

APERÇU DU FONDS

Fonds Fidelity FNB Simplifié – Conservateur Série S5



■ COMBIEN CELA COÛTE-T-IL? (SUITE)

3 AUTRES FRAIS

Il se pourrait que vous ayez à payer d'autres frais lorsque vous achetez, conservez, vendez ou échangez les parts du Fonds.

FRAIS	CE QUE VOUS PAYEZ
Frais d'opérations à Si vous vendez ou échangez des parts dans les 30 jours suivant votre premier achat ou échange visant le Fonds, vous devrez verser 1 9 parts. Si vous vendez ou échangez des parts dans les 30 jours suivant votre dernier achat ou échange visant le Fonds, vous pourriez de valeur de ces parts ou votre compte pourrait faire l'objet d'une restriction ou d'une fermeture. Ces frais sont versés au Fonds.	
Frais d'échange	La société de votre représentant pourrait vous imputer jusqu'à 2 % de la valeur des parts que vous échangez contre des titres d'une autre série du Fonds ou d'un autre Fonds Fidelity.
Frais pour rachats appréciables	Si vous avez été informé que vous détenez un pourcentage appréciable des titres d'un Fonds, vous serez assujetti à une pénalité de 1 % de la valeur des parts que vous vendez ou échangez si vous vendez ou échangez ces parts du Fonds dans les 30 jours suivant votre dernier achat ou échange visant les titres du Fonds. Vous pourriez être assujetti à une pénalité de 1 % de la valeur des parts si vous omettez de fournir à Fidelity le préavis requis avant d'effectuer un rachat appréciable. Ces frais sont versés au Fonds.

■ ET SI JE CHANGE D'AVIS?

En vertu des lois sur les valeurs mobilières de certaines provinces et certains territoires, vous avez le droit :

- de résilier un contrat de souscription de titres d'un fonds dans les deux jours ouvrables suivant la réception du prospectus simplifié ou de l'aperçu du fonds;
- d'annuler votre souscription dans les 48 heures suivant la réception de sa confirmation.

Dans certaines provinces et certains territoires, vous avez également le droit de demander la nullité d'une souscription ou d'intenter une poursuite en dommages-intérêts si le prospectus simplifié, l'aperçu du fonds ou les états financiers contiennent de l'information fausse ou trompeuse. Vous devez agir dans les délais prescrits par la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire.

Pour plus de renseignements, reportez-vous à la loi sur les valeurs mobilières de votre province ou territoire, ou consultez un avocat.

■ POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS

Pour obtenir un exemplaire du prospectus simplifié et d'autres documents d'information du Fonds, communiquez avec Fidelity ou avec votre représentant. Ces documents et l'aperçu du fonds constituent les documents légaux du Fonds.

Fidelity Investments Canada s.r.i.	TÉLÉPHONE :	416 307-5200
483 Bay Street, North Tower Suite 300	SANS FRAIS:	1 800 263-4077
	COURRIEL:	sc.francais@fidelity.ca
Toronto (Ontario) M5G 2N7	SITE WEB:	fidelity.ca

Pour en apprendre davantage sur les placements dans les fonds, consultez la brochure intitulée **Comprendre les organismes de placement collectif**, accessible sur le site Web des Autorités canadiennes en valeurs mobilières à l'adresse www.autorites-valeurs-mobilieres.ca.